



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Annick GIRARDIN
député
conseiller territorial
de la Collectivité Territoriale
de Saint-Pierre-et-Miquelon

PERMANENCE SAINT-PIERRE
BP 4477 - 97500
SAINT-PIERRE ET MIQUELON
TÉLÉPHONE
05 08 41 99 98
TÉLÉCOPIE
05 08 41 99 97
ADRESSE ELECTRONIQUE
ecrire@annickgirardin.fr

ASSEMBLEE NATIONALE
126, rue de l'Université
75353 PARIS cedex 07 SP
TELEPHONE
01 40 63 15 39
TELECOPIE
01 40 63 15 40
ADRESSE ELECTRONIQUE
agirardin@assemblee-nationale.fr

BLOG
www.annickgirardin.fr

Paris, le 1^{er} juillet 2013

Mme Sylvia PINEL
Ministre de l'Artisanat, du Commerce
et du Tourisme
139, rue de Bercy

75 572 Paris Cedex 12

Madame la Ministre, *chère Sylvia*

Je me permets de vous écrire suite à nos échanges s'agissant de l'absence de longue date à Saint-Pierre-et-Miquelon des financements en faveur des services, de l'artisanat et du commerce.

Après travaux avec la CACIMA de l'Archipel et avec le réseau national CCI, il est bien confirmé que la rédaction législative retenue lors de la création du FISAC en 1989 en empêchait l'application à Saint-Pierre-et-Miquelon, ce que nous ne pouvons évidemment que regretter.

Aujourd'hui, à l'heure où le FISAC est en passe d'être remplacé par un dispositif innovant, fondé sur des appels à projets, il est essentiel que, dès cette première phase de préparation, soient pleinement prises en compte les spécificités tant juridiques qu'économiques de Saint-Pierre-et-Miquelon. Il s'agit ici de s'assurer que ce nouveau dispositif soit pleinement applicable dans notre collectivité et qu'il bénéficie de modalités de gestion adaptées à notre petitesse, à notre éloignement et à nos besoins singuliers. Le soutien au tissu économique local est une réelle nécessité pour notre petit Archipel enclavé, mais néanmoins vitrine, notamment touristique, de la France et de l'Europe en Amérique du Nord.

Je vous remercie par avance des précisions que vous serez en mesure de m'apporter sur ces points et demeure à votre entière disposition, ainsi qu'à celle de vos services, afin d'avancer sur ce dossier.

En l'attente, je vous prie d'accepter, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Bien amicalement,

Annick GIRARDIN